projet associatif

2024-2028

alynea
samusocial69
Mettre l'exclusion dehors.

Le projet associatif contribue à rendre lisibles notre identité, nos valeurs et nos axes de progrès à l'égard de nos financeurs et partenaires.

Il définit les transformations internes que l'association ambitionne d'accomplir, au terme de cinq années, pour rester fidèle à sa mission et s'adapter pleinement aux besoins et aux évolutions du contexte sociétal, social, économique et politique. Le précédent projet couvrant la période 2018-2022 a fait l'objet d'un diagnostic au printemps 2023. **Il en est ressorti qu'un nouveau projet élaboré avec une approche beaucoup plus participative permettrait à tou·te·s de s'en imprégner et de mieux le porter.**

Le Conseil d'Administration a donc décidé que l'élaboration du nouveau projet ferait participer tout·e·s les salarié·e·s de l'association, les administrateur·rice·s référent·e·s, les personnes accompagnées ainsi que les bénévoles.

Un comité de suivi constitué du secrétaire du Bureau de l'association, de membres du comité de direction et de collaborateur·rice·s s'est chargé de piloter et d'animer l'ensemble de la démarche.

De septembre 2023 à mars 2024, des groupes de travail ont élaboré différentes propositions qui étaient soumises au Bureau puis au Conseil d'Administration. **Ces échanges ont permis de définir nos valeurs, de partager notre vision du contexte, de choisir les axes de progrès, d'en déterminer les critères d'évaluation.**

Ce processus s'est clos le 4 juillet 2024 lors d'un après-midi associatif et festif qui a permis à tout·e·s les participant·e·s de s'engager concrètement dans sa réalisation.

sommaire

Préambule 01

Notre Identité 03

Notre mission 03

Nos cinq valeurs 03

Notre histoire 04

Aujourd'hui, l'association invente et se renouvelle pour s'adapter à de nouveaux besoins 05

Les acteur·rice·s d'Alynea - Samu Social 69 06

Notre positionnement affirmé face au contexte 07

Inventivité 10

Diagnostic partagé du projet 2018-2022 11

Un projet associatif construit avec la participation de tous·tes 13

Structuration de la démarche participative 13

Des participant·e·s engagé·e·s et créatif·ve·s 14

Faire vivre le projet 15

4 axes de progrès et leurs critères d'évaluations 15

Organiser, réaliser, évaluer, faire évoluer 17

Notre identité

L'identité d'Alynea - Samu Social 69 se construit à travers l'engagement passionné de ses membres, enracinée dans des valeurs fondatrices profondes. Elle se manifeste par des actions concrètes et continues, transformant des idées et des idéaux en réalités tangibles.

Notre mission

Dans un monde qui exclut, Alynea – Samu Social 69 accueille, soutient, accompagne et agît avec les personnes en précarité pour qu'elles retrouvent leur place dans la société.

Nos cinq valeurs

Les valeurs sont l'ensemble des convictions et repères que nous partageons pour vivre nos relations et choisir nos actions dans l'esprit et la dynamique de notre mission commune.
Constitutives du socle d'Alynea – Samu Social 69, elles sont à la base de ses projets, associatif et de services.

Engagement

Chaque personne doit pouvoir disposer des moyens nécessaires pour trouver la place qui lui convient le mieux dans la société. Pour répondre à cette exigence, Alynea – Samu Social 69 s'engage à l'accompagner, dans sa situation, en passant par une pratique fondée sur l'éthique du prendre soin, ainsi que sur les approches liées au développement du pouvoir d'agir.

Inconditionnalité

Accueillir, agir sans discrimination d'aucune sorte et défendre cette position dans les luttes portées par l'association.

Solidarité

Développer la solidarité vis-à-vis des personnes qui constituent notre public, en luttant contre le sans abrisme et en agissant pour sa résorption par le contenu et l'esprit de notre communication, ainsi que par notre posture d'acteur·rice·s engagé·e·s.

Inventivité

Être ouvert·e aux changements et transformations nécessaires à l'accueil des personnes dans leur globalité et leur singularité, ce qui demande humilité, créativité et adaptabilité, acceptation de se laisser surprendre par l'autre et de se remettre en question.

Dignité

S'agissant d'un droit fondamental, c'est accueillir et accompagner avec humanité, respect, bienveillance et empathie, en valorisant la diversité des publics reçus.

Notre histoire

L'histoire commence en 1973 avec la création de l'association Régis par des professionnel·le·s du secteur social. Sa mission consiste à accompagner des personnes en situation de fragilité, à les héberger en foyers ou appartements répartis sur l'agglomération lyonnaise, avec déjà le souci de leur insertion professionnelle.

En 2010, Régis et Entretemps fusionnent et prennent le nom d'Alynea. Les premières années posent les jalons d'une culture associative autour du respect de la dignité de la personne accueillie.

En 2017, l'association Entr'Aids, qui gérait depuis 1991 des Appartements de Coordination Thérapeutique, rejoint Alynea.

En 2023, Alynea crée la Fondation Alynea - Samu Social de Lyon, sous égide de la Fondation Abbé Pierre.

En 50 ans, Alynea a étoffé son expertise dans différents domaines pour répondre à l'évolution des besoins des personnes afin que toutes retrouvent leur place d'actrice dans la société.
Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion socio-professionnelle, accompagnement vers la santé, accès à la culture et aux loisirs, etc.) permet de proposer à chacun.e un accompagnement personnalisé.

Alynea - Samu Social 69 s'enrichit de la participation des personnes et de leur prise de parole pour porter un plaidoyer afin de défendre la cause des personnes que nous accompagnons.

Dates clefs

1973 Association **Régis**. En 1977 agrément CHRS* pour 200 places en appartements.

1975 **L'Auvent**, foyer accueil mère-enfant.

1982 Ouverture **SOS Voyageurs Part-Dieu**. Fermeture antenne Perrache.

1992 Accompagnement social lié au logement initiateur du **Service d'Accompagnement Vers et Dans l'Habitat** en 2013.

1993 Accueil de nuit **Point Nuit**.
Dispositif hivernal jusqu'à pérénisation en 1998. Devient CHRS* en 2004.

1994 Mission Perrache devient la **Veille sociale** en 1995. Collaboration inter-associative entre Entretemps, Régis et Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

2000 **Interface 9ème** - dispositif de prévention en santé mentale pour les professionnels du 9ème ardt.

2001 Accueil de nuit Montrochet. Dispositif hivernal jusqu'à pérénisation.
Devient CHRS* **Carteret** en 2003.

2003 Service **Emploi**.

2005 Agrément centre de **Formation** régional.
CHU* **Cléberg**. Dispositif hivernal jusqu'à sa pérénisation. Devient CHRS* en 2007.

2006 Naissance du **Samu Social 69** : équipes mobiles / maraudes.

2010 **ALYNEA** issue de la fusion entre Entretemps et Régis.

2013 Rue Habitat, dispositif dans une logique du Logement d'abord.
Devient **PolyGônes** en 2016.

2017 Les ACT **Entr'Aids**, créés en 1991, rejoignent ALYNEA.

2018 CHU* **Alfred de Musset**
Atelier d'Adaptation à la vie active **L'Atelyer** Menuiserie et 2nd oeuvre.

2019 **Maraude jeunes.**

2021 **Zone Libre** et **Château Gaillard.**

2022 Atelier d'Adaptation à la vie active **BaklAAVA** traiteur social & solidaire.

2023 **Plan A.**
Fondation Alynea - Samu Social de Lyon.

* Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
* Centre d'Hébergement d'Urgence

Aujourd'hui, l'association invente et se renouvelle pour s'adapter à de nouveaux besoins

Aujourd'hui, l'association invente et se renouvelle sans cesse pour s'adapter aux nouveaux besoins. Elle explore des chemins inédits, adopte des approches innovantes et repense ses méthodes pour répondre aux défis actuels. C'est dans cette capacité à évoluer et à se réinventer que réside sa force, permettant de continuer à grandir avec efficacité.

Les acteur·rice·s d'Alynea - Samu Social 69

L'association

Veille Sociale

- Samu social 69
- Maraude jeunes
- Zone libre
- Plan A
- Sos Voyageurs

Emploi

- Accompagnement vers et dans l'Emploi
- Ateliers d'adaptation à la vie active : BaklAAVA, traiteur social & solidaire et Atelier menuiserie / 2nd oeuvre

Formation

- Français Langue Etrangère
- Inclusion numérique
- Savoirs de base
- Insertion et posture professionnelle
- Offres internes à Alynea-Samu Social 69 et à destination des entreprises

Hébergement/ logement

- CHRS Régis
- CHRS PolyGônes
- ACT Entr'Aids
- SAVDH hébergement SAVDH accompagnement & expérimentation

Interface9

- Dispositif historique de prévention en santé mentale d'Alynea - Samu Social 69

Hébergement collectif

- AME L'auvent
- CHRS Carteret
- CHRS Cléberg
- CHRS Point Nuit
- CHU Musset
- Halte des femmes

Services supports

- Ressources Humaines
- Service informatique & Système d'informations
- Communication et Mécénat
- Développement et innovation
- Vie Associative
- Moyens généraux
- Administration & Finance

La gouvernance

Le Conseil d'Administration, élu lors de l'assemblée Générale Ordinaire, est composé de membres personnes physiques et de membres représentants de personnes morales. Le Bureau du Conseil d'Administration comprend des membres élus parmi les administrateur·rice·s.

Les bénévoles

Alynea – Samu Social 69 accueille les bénévoles avec leurs, compétences et leurs envies de partage et d'engagement. Les missions proposées, hormis l'accompagnement social qui relève de l'intervention des professionnel·le·s, sont diverses et peuvent s'enrichir de leur créativité. L'activité des 77 bénévoles de 2023 a représenté 6090 heures au service de notre projet et des personnes.

Les volontaires du Service Civique

En soutien des équipes souhaitant les accueillir, les volontaires du Service Civique apportent un regard neuf et leur inventivité sur des missions complémentaires de l'accompagnement social et sur nos fonctionnements.

Les salarié·e·s

Le travail social et d'insertion professionnelle sont au coeur du fonctionnement d'Alynea - Samu Social 69, porté par des professionnel·le·s s'inscrivant dans la mission et les valeurs de l'association.

Les personnes accompagnées

Expertes de leur vécu, les personnes accompagnées sont la raison d'être d'Alynea - Samu Social 69.
Elles sont légitimes à contribuer au développement de l'association et, dans notre périmètre d'action, nous leur devons de mettre en place les conditions du développement de leur pouvoir d'agir.

Les partenaires

Financeurs, fédérations professionnelles, associations, décideurs politiques et économiques, services publics intervenant auprès des personnes que nous accompagnons sont tou·te·s des partenaires sans lesquels la mission d'Alynea – Samu Social 69 ne pourrait se réaliser.

La société

Notre plaidoyer ne peut trouver son sens qu'en étant relayé et compris, en provoquant l'envie de s'engager et de contribuer à la résorption du sans-abrisme.

Fondation Alynea - Samu Social de Lyon

Afin de favoriser l'accès au logement et à l'autonomie des personnes en situation de grande précarité, cette fondation, sous égide de la Fondation Abbé Pierre, 'encouragera l'émergence de solutions innovantes, en se basant sur l'expérience des personnes pour leur proposer un accompagnement et un logement adaptés.

Notre positionnement affirmé dans un contexte difficile

Dans un contexte où la pénurie des réponses entraîne une saturation du logement et des dispositifs d'hébergement, un discours de plus en plus médiatisé, rend les personnes en situation de fragilité responsables de ce blocage. Notre association rappelle que des solutions structurelles pourraient être mises en place grâce à une **politique ambitieuse du logement et à une facilitation de l'ouverture des droits pour les publics hébergés**. Les administrateur·rice·s affirment leur engagement à soutenir les équipes dans cette mise en œuvre. Par un vote unanime d'une motion le 28 septembre 2023, le Conseil d'Administration a réaffirmé son attachement et son engagement à **la défense des principes d'inconditionnalité et de continuité d'accueil** des personnes en situation de fragilité, tels que définis par la loi.

Un contexte local du logement impacté par de fortes tensions.

Si la crise du logement est globale à l'échelle de l'Europe, **elle concerne plus fortement les grandes métropoles, dont la Métropole de Lyon.**

L'offre de logement accessible aux personnes que nous accompagnons se raréfie dans le privé et le parc social se retrouve saturé. Les délais d'attente pour obtenir un logement social sont en augmentation continue, bien que nos publics soient prioritaires la plupart du temps.
Le GIE La Ville Autrement, dont nous sommes membres depuis 2013, nous apporte soutien et solutions concrètes dans un certain nombre de situations relatives au logement.

Malgré tout, à l'heure du 2ème plan quinquennal du Logement D'Abord, cette crise vient interroger voire compromettre nos possibilités d'action.

Photo du déménagement du CHU Alfred de Musset proche de l'Autre Soie. Datée de février 2021

Un dispositif d'hébergement saturé par manque de fluidité vers le logement.

La crise du logement provoque une très forte augmentation du nombre de personnes en attente d'hébergement. **Les demandes sont priorisées en fonction de critères de vulnérabilité** dont la prise en compte fluctue au gré des urgences.

Certaines catégories de personnes, en particulier les personnes isolées, peuvent ne plus être prioritaires, et se retrouver exclues de l'accès au logement. Face à la difficulté de couvrir les besoins des personnes vivant dans la rue, les services de veille sociale supportent une tension croissante. Les dispositifs d'hébergement sont amenés à accueillir davantage de personnes vulnérables sur le plan de la santé, sans pour autant être dotés de moyens suffisants. La multiplicité des problématiques liées à la santé fragilise des organisations qui ne sont pas dimensionnées pour cela, y compris en accompagnement social.

À l'heure de la réforme de la tarification des CHRS, **la prise en compte de ces problématiques dans les financements est incontournable**.

Photo d'un chalet de Zone Libre (Service permettant à 20 personnes sans-abri, refusant ou étant refusées des solutions d'hébergement traditionnelles, d'habiter un lieu choisi, avec l'appui du collectif et d'un accompagnement professionnel soutenu). Datée de juin 2022

Santé : des inégalités et de nombreux freins dans l'accès et le maintien des soins

Les problématiques de santé des personnes en situation de précarité peuvent devenir des freins à l'accueil et à l'accompagnement :

- Discrimination dans l'accès aux soins.
- Continuité de traitement.
- Problématiques de santé mentale ou d'addictions, sans stabilisation, qui excluent les personnes que nous accompagnons de certains dispositifs de sortie possibles, notamment médico-sociales.
- Problématique de santé qui devient trop envahissante pour travailler d'autres sujets avec la personne.

Alynea – Samu Social 69 est engagée depuis de nombreuses années dans **l'accès aux soins** notamment par les dispositifs Appartements de Coordination Thérapeutique, PolyGônes, Interface 9, Carteret, Cléberg, Maraude jeunes. **Nous allons renforcer nos actions dans ce domaine pour répondre aux besoins des personnes en situation de vieillissement précoce et pour faciliter l'accès à des dispositifs médico-sociaux adaptés.**

Accès aux droits

La législation en matière d'immigration n'a cessé de se durcir et de se complexifier depuis les années 80, rendant **l'accès à un titre de séjour de plus en plus long et difficile sans pour autant limiter l'immigration clandestine.**

Entre restriction du droit d'accès au travail, attente interminable des rendez-vous en Préfecture, délivrances d'Obligation de Quitter le Territoire Français dont 90 % ne sont pas exécutées, les personnes et familles concernées plongent dans **une précarité de plus en plus grande.**

La mission et les valeurs d'Alynea - Samu Social 69 l'amènent à se positionner sur ces questions.

Elle s'est engagée :

- À faire vivre et rayonner l'article 115-1 du Code d'action sociale et des familles, érigeant en impératif national la lutte contre la pauvreté et les exclusions ;
- À respecter le principe de Fraternité, qui implique notamment la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire ;
- À s'opposer à toute disposition pouvant remettre en cause les droits fondamentaux des personnes accompagnées ;
- À refuser de donner suite à des demandes de transmission de données personnelles sans l'accord des personnes concernées ;
- À demander aux professionnel·le·s de ne réaliser que des actions strictement conformes aux dispositions de l'article D 142-11 du Code d'Action Sociale et des Familles ;
- À appuyer les démarches inter associatives afin qu'un partage unanime de ces résolutions puisse être porté, notamment par la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Alynea - Samu Social 69 s'est fermement engagée à l'automne 2023 en faveur du retrait de la loi pour lutter contre l'immigration clandestine et favoriser l'intégration : ce sont 400 personnes accompagnées, déjà vulnérables, qui étaient concernées par l'application de cette loi.
En cohérence avec ses valeurs d'inconditionnalité et de solidarité, **l'association Alynea - Samu Social 69 continuera, avec vigilance, à militer pour la défense des droits fondamentaux.**

Formation : nos stagiaires bénéficient peu des plans d'investissement dans la formation

Devant le constat des difficultés d'accès des personnes à l'emploi, la formation peut être un levier significatif. Malheureusement, les plans de formation de ces dernières années n'ont que peu concerné nos publics dont l'employabilité est à envisager sur le long terme. Le cadre réglementaire ne permet pas toujours une adaptation des formations aux besoins et aux possibilités des personnes.

Les freins à l'accès à la formation sont similaires à ceux identifiés pour l'accès à l'emploi et peuvent rendre difficile un investissement dans la durée alors qu'il serait indispensable. Proposer des parcours de formation plus souples, plus personnalisés et plus progressifs devrait contribuer à surmonter ces obstacles.

Emploi : un territoire dynamique mais peu inclusif pour les personnes que nous accompagnons

Les tensions sur l'emploi engendrées par le dynamisme économique de la Métropole de Lyon ne profitent pas aux personnes que nous accompagnons alors que les secteurs en demande de collaborateur·rice·s moins qualifié·e·s connaissent des difficultés de recrutement importantes.

Malgré notre mobilisation sur ce sujet, les freins à l'emploi demeurent : dispositifs d'accueil de jeunes enfants insuffisants, discrimination liée à l'âge, aux addictions, aux situations de handicap ou à une faible autonomie (niveau de qualification, accès au numérique).

Photo : un groupe de formation Français Langue Étrangère (FLE) montant un projet avec le Musée Confluence.
Datée de mai 2024

Crise d'attractivité du travail social :

Le secteur de l'action sociale est confronté à une crise d'attractivité dont les origines sont multiples : complexification du cadre juridique et réglementaire, poids accru des tâches administratives, niveaux de rémunération peu attractifs, conditions de travail devenues plus difficiles dans le contexte général.

Apporter une attention particulière à la qualité de vie et aux conditions de travail est aujourd'hui indispensable. Nous avons engagé une démarche en ce sens fin 2023. Par la diversité des accompagnements proposés par Alynea – Samu Social 69, les savoir-faire des professionnel·le·s de l'association sont multiples, quelquefois novateurs. Permettre la valorisation de ces savoir-faire, pour une reconnaissance de l'apport du travail social dans la société constitue une priorité de l'association.

Inventivité

Le 9 juillet 2021, un séminaire rassemblant le comité de direction élargi et le Bureau de l'association, a entériné le fait que le développement de nouvelles actions se concrétiserait plutôt par des créations de dispositifs.

Sur les dernières années, Alynea – Samu Social 69 a continué à innover pour mieux répondre aux besoins des personnes :
« aller vers les jeunes en rupture avec le droit commun grâce à la Maraude Jeunes en 2020 ; accueillir dans un habitat choisi des personnes qui ne rentraient pas ou plus dans les dispositifs habituels à Zone Libre depuis 2021 ; la même année, proposer aux femmes sans-abri, victimes de violences, un logement dans le cadre sécurisant de Château Gaillard et poursuivre en 2023 l'investissement auprès des jeunes par la création de Plan A qui accueille en appartement des jeunes majeurs en rupture avec les dispositifs d'accueil.»

Ces innovations naissent d'observations de professionnel·le·s dans les structures où il·elle·s interviennent.

Une approche du travail social utilisant le rétablissement de la personne ou l'approche par les forces, a été privilégiée pour la majorité de ces nouvelles structures. Elle consiste à s'appuyer à la fois sur les rêves, les appétences et les forces de la personne pour renforcer sa motivation et contribuer au développement de son pouvoir d'agir.

Cette démarche s'inscrit dans **une histoire de notre accompagnement social qui a toujours placé la personne au coeur de nos préoccupations et de nos actions.**

Diagnostic partagé du projet 2018 -2022

Seule une demi-douzaine de personnes administrateurices et membres de la direction, s'étaient chargées de la rédaction du projet associatif 2018-2022. Ce projet associatif avait ensuite été présenté à un nombre très limité de volontaires, salarié·e·s d'une part, personnes accompagnées d'autre part. D'où peu de retours compte tenu de la démarche.

Le Conseil d'Administration a décidé que :

- l'écriture du nouveau projet associatif encouragerait la participation de tou·te·s, salarié·e·s, personnes accompagnées, bénévoles ;
- en l'absence de critères d'évaluation dans le projet 2018-2022, un diagnostic partagé viendrait se substituer à l'évaluation.`

Le diagnostic s'est organisé en 4 grandes étapes, alternant réflexion par service et synthèse collective.

Il est ressorti de ce diagnostic que :

- **Les valeurs de l'association**, peu ou pas connues des salarié·e·s, **pouvaient paraître déconnectées de la réalité du terrain** mais leur semblaient essentielles en tant que bases de leur action et de leurs projets ;
- **Beaucoup de pistes de progrès ont été identifiées dans cette phase.**

Photo prise par le service communication d'Alynea - Samu Social 69 lors d'une réunion d'idées pour l'avancement du projet intitulé temporairement «L'espace des Possibles». Datée d'avril 2024

“

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

”

- Proverbe africain

Un projet associatif construit avec la participation de tous·tes

Un projet associatif construit avec la participation de tout·e·s reflète la diversité d'Alynea - Samu Social 69. Il s'enrichit des perspectives et des contributions de chacun·e, créant ainsi une dynamique collective où chaque voix compte et chaque action a un impact. Ensemble, nous bâtissons des initiatives solides et durables, fondées sur la coopération et la co-création.

Structuration de la démarche participative

Le pilotage

La démarche a été structurée pour permettre la participation de tou·te·s, salarié·e·s, bénévoles, personnes accompagnées. Des réunions interservices regroupant 2 services de pôles différents à chaque étape et 2 réunions dédiées aux personnes accompagnées ont jalonné le processus.

Un comité de pilotage composé de salarié·e·s et d'administrateur·rice·s référent·e·s a construit à chaque étape une proposition soumise à l'approbation du Bureau puis du Conseil d'administration.

Le rythme des ateliers et la méthodologie d'animation ont été organisés par un comité de suivi.

Le calendrier

La démarche participative a été scindée en 4 sujets :

- les valeurs de l'association,
- les axes de progrès du projet associatif,
- les actions prioritaires à l'échelle de l'association,
- les critères d'évaluation des axes de progrès.

Les instances ci-dessus se sont réunies à chaque étape, **soit plus de 40 réunions qui ont eu lieu entre septembre 2023 et mai 2024.**

Des participant·e·s engagé·e·s et créatif·ve·s

Cette démarche a permis à la très grande majorité des salarié·e·s d'Alynea - Samu Social 69 de participer, ainsi qu'à une dizaine d'administrateur·rice·s et jusqu'à 30 personnes accompagnées.

Faire association

«Faire pleinement association» est l'un des 4 axes politiques du projet 2018-2022. Tant les réunions communes entre salarié·e·s et administrateur·rice·s référent·e·s que la validation par le Conseil d'Administration des propositions du COPIL ont permis de constater et de renforcer la convergence de vues entre le Conseil d'Administration et les salarié·e·s.

Inclure les personnes accompagnées dans le fonctionnement de l'association

En dehors des conseils de la vie sociale en hébergement collectif, il a toujours été difficile d'organiser la participation des personnes accompagnées.

Nous l'avons donc expérimentée lors de 2 réunions durant lesquelles certain·e·s se sont saisi·e·s de la liberté de parole proposée. Le souhait de pouvoir participer à porter le plaidoyer a émergé de la 1ère réunion.

Aujourd'hui, la volonté de mieux inclure les personnes accompagnées dans les fonctionnements de l'association est partagée par tous·tes et devient un élément important des axes de progrès.

Partage de pratiques et de visions du travail social

Notre culture associative et nos pratiques d'accompagnement se nourrissent de l'échange et de la confrontation des idées et des pratiques.

Les réunions interservices, en mixant les pôles et les regards sur ce qui fait notre association, ont constitué des temps de découverte mutuelle et de co-construction extrêmement riches et créatifs.

La pérennisation de ce format d'échange comme outil de partage des savoirs fait partie intégrante de la mise en oeuvre de ce projet.

Photo prise par le pôle communication d'Alynea - Samu Social 69 lors d'une réunion d'idées pour l'avancement du projet in«L'espace des Possibles».
Datée d'avril 2024

Faire vivre le projet

Faire vivre le projet associatif, c'est animer une vision commune avec la participation active de tou·te·s. C'est nourrir la dynamique collective par des actions concrètes et innovantes, et veiller à ce que chaque membre se sente impliqué et valorisé. En entretenant un esprit de collaboration et de solidarité, nous donnons vie à nos aspirations partagées et construisons un avenir commun.

4 axes de progrès et leurs critères d'évaluation

Un axe de progrès c'est une priorité d'amélioration que l'association se donne pour **orienter et évaluer des actions qu'elle engage sur toute la durée du projet associatif.**
Les critères d'évaluation permettent de mesurer tout au long du projet le niveau de réalisation des axes de progrès. En cours de projet, afin de mettre en place les moyens de les réaliser, en fin de projet, pour en faire le bilan et contribuer à l'élaboration du projet associatif de la période suivante. Ils doivent répondre à la question : « nous aurons atteint notre objectif de progrès si… ». Ces critères doivent donc être mesurables, réalistes et définis dans le temps.

Les **axes de progrès et les critères qui ont été validés sont les suivants :**

Interroger nos pratiques et les faire évoluer

Cocréer les conditions nous permettant d'interroger nos pratiques et de les faire évoluer.

- Un groupe de travail est créé autour de nos pratiques en travail social et du développement du pouvoir d'agir : état des lieux, réflexion, production d'écrits.
- Nombre de projets qui sont conduits suivant le process défini en interne.
- Une cartographie des pratiques en travail social par service est créée et revue tous les ans.

Valoriser nos savoir-faire

Valoriser, en interne et en externe, le savoir-faire de nos professionnel·le·s, pour une vraie reconnaissance de l'action de notre association et de ses acteur·rice·s.

- Nombre d'actions d'échange entre services : vis ma vie, formations entre pairs, réunions interservices.
- Nombre d'actions de communication externe sur les métiers d'Alynea
- Samu Social 69, sollicitations des parties prenantes lors de séminaires, colloques.
- Nombre de communications sur les success stories d'Alynea - Samu Social 69.

Favoriser l'exercice du pouvoir d'agir

Cocréer les conditions permettant de favoriser concrètement l'exercice du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons.

- Une instance des personnes accompagnées (passées et présentes) représentées dans les instances décisionnaires d'Alynea - Samu Social 69 est créée.
- Nombre de travailleur·euse·s pairs salarié·e·s de l'association.
- Collecter, mesurer et valoriser les actions et les initiatives portées par les personnes accompagnées.

Élargir notre plaidoyer

Renforcer notre plaidoyer en coopération avec, d'une part les partenaires et, d'autre part, les personnes que nous accompagnons, expertes de leur vécu.

- Nombre d'actions de communication réalisées incluant les personnes accompagnées : intervention en milieu scolaire ou étudiant, formations, événements dans les services, articles de presse, réunions avec les autorités de contrôle et de tarification.
- Nombre d'actions de plaidoyer mises en place par Alynea – Samu Social 69 en partenariat avec d'autres associations.
- Nombre de personnes accompagnées formées à la prise de parole.

©Eric Levert pour L'Entreprise des Possibles

Organiser, réaliser, évaluer, faire évoluer

C'est dans les actions concrètes, leur évaluation, l'évolution de nos fonctionnements et l'implication de tou·te·s que le projet associatif trouve sa légitimité. Son pilotage, son évaluation et son évolution s'organisent de la façon suivante :

Dans nos services

Le·la chef·fe de service centralise l'information et porte, avec son équipe, les actions choisies et mises en oeuvre pour faire vivre le projet dans son périmètre.

À l'issue de la journée associative du 4 juillet 2024, chaque service a déterminé les premières actions à mettre en oeuvre :
- Qu'est-ce qu'on fait demain ?
- Qu'est-ce qu'on met en place d'ici la prochaine AG ?
- Qu'est-ce qu'on met en place avant la fin de ce projet associatif ?

À la fin de la réalisation de chaque action ou a minima annuellement, le service évalue les actions, fait évoluer ou détermine les nouvelles actions. L'évaluation annuelle est transmise et présentée au comité de pilotage.

Comité de pilotage annuel

Le comité de pilotage centralise l'information, évalue l'ensemble des actions, y compris les actions transversales et propose les nouvelles actions. Il évalue également la pertinence des critères d'évaluation au fil du temps et peut en proposer de nouveaux.

Un binôme administrateur·rice / membre du comité de direction co-dirige le comité. Un·e représentant·e de chaque pôle et des services supports y participe. À la création de l'instance des personnes accompagnées, deux représentant·e·s de ce groupe participent également.

Son évaluation est transmise annuellement au Conseil d'Administration pour validation, avant présentation en Assemblée Générale.

alynea
samusocial69
Mettre l'exclusion dehors.

Projet Associatif d'Alynea - Samu Social 69
Années 2024-2028

© Alynea - Samu Social 69 - Juin 2024

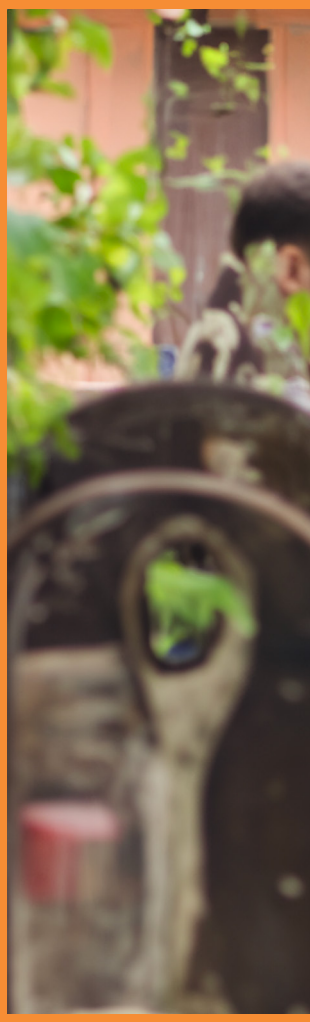

Alynea - Samu Social 69
53, rue Dubois-Crancé
69600 Oulins

www.alynea.org
siege@alynea.org
04 78 50 16 05